

Faut-il éclairer les parcs et jardins?

Une mise en lumière prolongée des parcs et jardins est-elle souhaitable? Beaucoup pensent que oui... Mais bien peu ont osé franchir le pas.

Depuis les années 1990, collectivités territoriales et paysagistes développent une autre approche de l'éclairage dans la ville, où la fonction utilitaire n'est plus la seule mise en avant. Ainsi, pour aborder une vision plus artistique et scénographique de la lumière, ils travaillent de plus en plus souvent avec des concepteurs lumières. C'est dans ce contexte que revient périodiquement la fameuse question: faut-il éclairer les espaces verts tard dans la nuit? Pour Philippe Thébaud, paysagiste, la question n'est plus vraiment «faut-il», mais «comment et lesquels...». Une évolution qui lui semble inéluctable «beaucoup de ces lieux conviviaux le jour, se réveillant anxieux la nuit».

Qualité plutôt que quantité.

L'éclairage serait-il donc une opportunité de donner une seconde vie à ces espaces, de créer un art de vivre dans la ville, pas si nouveau que cela, si l'on se réfère à l'histoire des jardins? S'il ne s'agit pas de plaider en faveur d'un éclairage massif – la qualité doit toujours primer sur la quantité – l'un de ses intérêts est qu'il donne à voir les choses sous un autre angle, généralement du bas vers le haut, à l'inverse de la lumière naturelle. «Sans compter, qu'à un instant donné, le soleil offre un éclairage de même intensité et de même tonalité pour tous les objets», explique François Magos, paysagiste et plasticien lumière qui poursuit: «la lumière artificielle permet au contraire de les différencier, de travailler sur les couleurs, la profondeur, la texture. Il est possible de jouer sur un avant-plan et un arrière-plan, d'utiliser diverses orientations des faisceaux (contre-plongée, contre-jour, lumière rasante,...) en préférant cacher la source lumineuse pour éviter l'éblouissement des spectateurs».

L'éclairage d'un espace vert peut se concevoir comme un projet permanent ou un événement ponctuel. Bien sûr, pour une vision globale et cohérente de l'espace public, ces projets doivent s'intégrer dans le «plan lumière» de la ville.

La question du gardiennage.

Si l'enthousiasme pour un éclairage des jardins durant la nuit entière est bien réel, certaines réticences se font pourtant jour ici et là, liées notamment au coût de ces installations. Les investissements pour

les projecteurs et le câblage restent en effet encore élevés aux yeux de nombreux gestionnaires de parcs et jardins, auxquels s'ajoute le souci lié à la protection de ce matériel contre le vandalisme. Au niveau efficacité et consommation, si l'arrivée des LEDS autorise bien des espoirs, l'AFE reste, quant à elle, encore très prudente: «les luminaires équipés de LEDS sont encore souvent moins performants et toujours plus onéreux, particulièrement en éclairage public fonctionnel, que les luminaires les plus perfor-

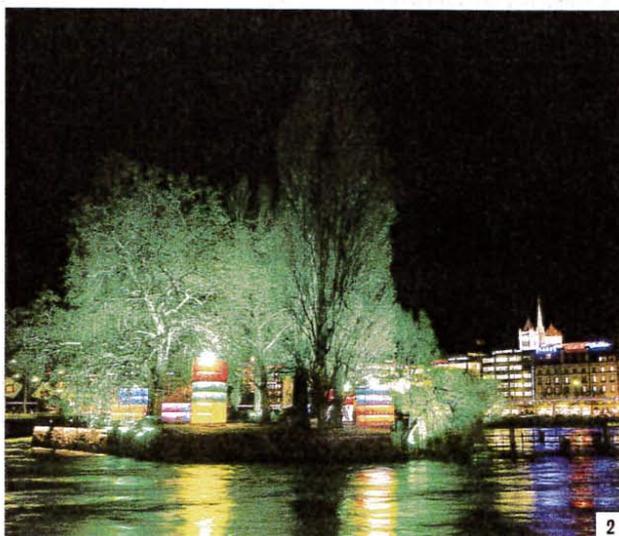
mants à lampes». Autre question intéressante les collectivités: le gardiennage des espaces ouverts la nuit, la solution alternative d'éclairer le site sans l'ouvrir au public étant loin de faire l'unanimité auprès des responsables de SEV.

Enfin, la réticence la plus forte vient des écologistes qui soulignent le caractère perturbant de ces installations pour la faune et la flore urbaines. Tout le savoir-faire des professionnels de la lumière sera donc primordial pour minimiser ces impacts négatifs. ■ **Yaël Haddad**

La scénographie créatrice d'événements



1 X. BOYMOND, PHILIPS



2 VILLE DE GENÈVE

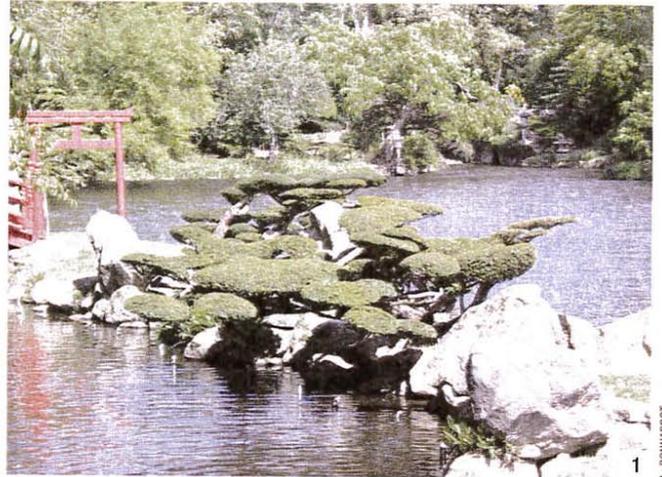
Les mises en lumière occasionnelles peuvent s'avérer des vecteurs décisifs en matière d'animation nocturne des parcs et jardins.

L'engouement pour les manifestations événementielles dans les espaces verts est de plus en plus fort, de jour, mais aussi de nuit. À Nantes, une promenade lumineuse a été proposée dans le Jardin des Plantes, durant trois soirées en octobre 2008. Dix-huit scènes ont été imaginées, reliées par un cheminement de bougies et de photophores. Un travail de mise en scène imaginé par le Seve de Nantes, le Conservatoire des jardins et paysages et la société Philips **1**. Près de 250 personnes ont participé à la session technique organisée pour les professionnels et 10 000 visiteurs grand public sont venus. Le 19 mai 2009, le CAUE 77 a proposé sa 21^e Arborencontre sur le thème « Arbres et lumières », dans le parc du château de la Brosse-Montceaux, spécialement mis en lumière pour l'occasion par François Magos, plasticien lumière et la société Philips. Douze arbres ont été éclairés pour une puissance totale de 6 kW. À Genève, le festival « Arbres et Lumières » s'installe chaque année en décembre depuis 2001 pour une manifestation permettant la rencontre du public avec des œuvres d'art accrochées dans les arbres **2**.

Les parcours nocturnes découvreurs de sites

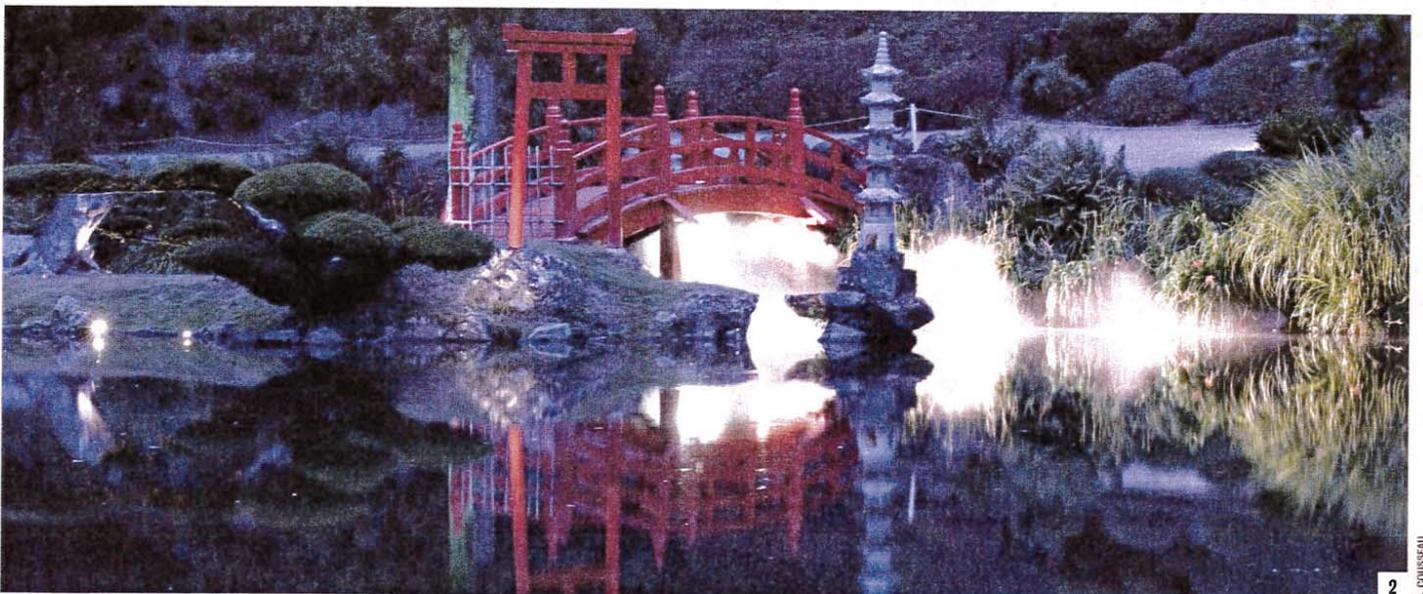
Une mise en lumière régulière des parcs et jardins permet de porter un « autre » regard sur leurs aménagements.

Le parc oriental de Maulévrier est considéré comme le plus grand jardin japonais d'Europe. Abandonné durant plus de quarante ans, il a été restauré par une association à partir de 1987. La création de promenades nocturnes, depuis 2004, constitue l'une des dernières phases de sa réhabilitation. Elle permet d'élargir la durée d'ouverture du site et de toucher aussi bien des habitués qui découvrent le jardin sous un angle différent qu'un autre public (1 et 2). Les visites nocturnes sont proposées pour une trentaine de soirées tout public et une dizaine privées, de mai à septembre. Elles s'accompagnent d'animations musicales et poétiques. La visite n'est pas guidée mais suggérée par le circuit éclairé de 1,8 km autour du lac, chaque promeneur disposant d'un lampion. Le coût d'investissement s'élève à 550 000 €, hors frais de personnels puisque ce sont des bénévoles qui gèrent le parc. L'éclairage fonctionne trois heures par soirée, pour un coût annuel de fonctionnement de 600 €.



1

A. BONNARDOT



2

S. COUSSEAU

Bien concevoir pour limiter les nuisances

Les inconvénients provoqués par un éclairage artificiel sont mieux connus pour les animaux que pour les végétaux.

L'éclairage des parcs et jardins pourrait-il être « écologiquement incorrect » ? C'est ce que semble penser Marine Linglard-Lime, écologue, lorsqu'elle affirme que « tout système doit être mis en œuvre avec beaucoup de précaution, car il est source de perturbations, en particulier pour la faune ». Les impacts directs sont des collisions (attirance par la lumière), des modifications de la relation proie/prédateur, une perturbation des axes de migration, un abandon des lieux d'habitats et des jeunes oiseaux ou chauve-souris 1. Des effets indirects peuvent aussi se produire avec l'apparition de dimorphisme (chauve-souris), une mauvaise pollinisation de certaines plantes dont les insectes pollinisateurs sont gênés par la lumière et un dérèglement de la



1

reproduction (batraciens). Même les micro-organismes du sol sont perturbés, ce qui ralentit les phénomènes de décomposition de la matière organique. Concernant les végétaux, des expérimentations

ont été menées en laboratoire, qui montrent une influence de l'éclairage sur la croissance et le fonctionnement des bourgeons 2. Mais aucun travail n'a été réalisé sur des végétaux *in situ*. Des observations sur les arbres tendent à montrer un faible impact si l'éclairage est ponctuel.



2

D. H.